

Licence mention Géographie, Aménagement - Enseignement à distance

Présentation

Parcours proposés

- > parcours Géographie
- > parcours Aménagement

Objectifs

La licence assure une formation de base à tous les étudiants souhaitant suivre un cursus

en géographie. Trois parcours sont proposés :

> **Le parcours géographie** est une formation de base qui donne des clés de compréhension des enjeux écologiques et sociaux qui affectent la planète. Cette option est en partie faite pour les étudiants voulant poursuivre en master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation).

> **Le parcours aménagement** permet d'acquérir une solide formation de base dans les domaines de l'aménagement urbain et rural. Ce parcours est fondé sur des enseignements propres à l'aménagement (sur les structures territoriales et leurs domaines d'action, les politiques d'aménagement du territoire, etc.) et un ensemble de cours sur les thématiques de la ville et du développement local. Ce parcours fait appel à des disciplines autres que celle de la géographie : économie, sociologie, droit.

> **Le parcours environnement** vise à former des généralistes de l'environnement qui pourront ensuite poursuivre dans un Master spécialisé. Il a été privilégié des cours de base pour que l'étudiant ait une formation complète (climatologie, hydrologie, géomorphologie, biogéographie...) et des cours spécialisés en gestion de l'environnement.

Compétences visées

La licence offre des cours généraux dans tous les domaines de la géographie, pour avoir une vue d'ensemble de la discipline.

Au fur et à mesure de l'avancée dans la formation, les cours se spécialisent ce qui permettra aux étudiants de pouvoir choisir ensuite leur spécialité de master.

Des travaux dirigés (TD) de documents géographiques sont programmés tout au long du cursus pour faciliter le travail des étudiants dans chaque discipline de la géographie.

Des TD plus spécialisés (cartographie et dessin assisté par ordinateur CAO et DAO, système d'information géographique SIG et télédétection) sont également proposés sur l'ensemble des 3 années de licence.

Organisation de la formation

Se former à distance

La formation est dispensée via une plateforme d'enseignement en ligne intitulée Coursus. Les « espaces cours » de Coursus regroupent les documents et les informations nécessaires à l'apprentissage et à la préparation aux examens. En fonction des enseignements, différents types d'outils techno-pédagogiques peuvent être proposés : classe virtuelle, documents audio, vidéos, exercices en ligne, diaporama sonorisé, etc.

En parallèle de l'accès à la plateforme, des journées de regroupement permettent de rencontrer les enseignant-e-s ainsi que les étudiant-e-s de sa promotion afin d'échanger au sujet des enseignements, revenir sur des points de cours ou approfondir certaines notions. La participation à ces temps de regroupements n'est pas obligatoire.

Se former à distance requiert :

- de savoir organiser et rythmer son travail de manière rigoureuse en toute autonomie

Accès au module " Méthodologie de travail : apprendre à distance

- de disposer d'un équipement informatique adéquat et connecté à Internet en haut débit

- d'être à l'aise avec l'outil informatique et la navigation sur Internet

Ressources

L'Espace Numérique de Travail (ENT) regroupe des informations et ressources utiles durant la formation : calendrier, examens, résultats, annuaire, webmédia de l'université, envoi de fichier numérique volumineux...

L'inscription étudiante permet d'emprunter des livres et des périodiques aux différentes bibliothèques et également de consulter des catalogues et des bases de données en ligne (accès à des références, téléchargement d'articles et ouvrages au format PDF...) offertes par le Service Commun de Documentation de l'université.

Les examens

Une période d'examens est prévue à l'issue de chacun des 2 semestres qui composent l'année universitaire. Les épreuves sur table et les oraux se déroulent obligatoirement dans les locaux de l'université Rennes 2 (pas de centre d'examen distant). Une deuxième session d'examens (le « rattrapage ») concernant les deux semestres est organisée durant le mois de juin.

En savoir davantage sur le # calendrier universitaire.

Attendus de la formation

Il est attendu des candidats en licence Mention GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT :

1. Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement. Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.
2. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B). Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
3. Etre intéressé par la démarche scientifique. Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
4. Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines. La licence Géographie et Aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du

phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.

5. Avoir un intérêt pour la recherche documentaire. La formation requiert l'analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

6. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail. Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Géographie et Aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

7. Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces. L'intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la licence Géographie et Aménagement impose également, de par sa transdisciplinarité, une curiosité pour l'environnement, l'aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.

Admission

Conditions d'admission

Critère de diplôme : En fonction des souhaits des candidats, deux types d'accès sont à distinguer :

1. L'ACCES DE DROIT

. Inscription en Licence 1

#Diplôme requis: Baccalauréat français/européen ou Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.)

. Inscription en Licence 2 ou 3

Prerequis: L'étudiant-e justifie de l'obtention de l'année inférieure du même diplôme. *Ex: les candidats-es ayant déjà validé la première année de psychologie lors d'un précédent cursus universitaire, ont un accès de droit en deuxième année de psychologie (L2).*

2. L'ACCES PAR VALIDATION DES ACQUIS (équivalence)

En fonction du parcours avant l'entrée en formation, il peut être pertinent de solliciter une entrée directe par validation des acquis.

En savoir davantage sur # la procédure

<https://www.univ-rennes2.fr/formation/validation-acquis-personnels-professionnels-vapp>

Modalités d'inscription

Périodes et procédures pour candidater disponibles sur la # page # Inscription/candidatures # du portail de l'université.

Droits d'inscription

Pour accéder aux formations proposées à distance, vous devez vous acquitter de 3 montants :

1 - Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)	#	91€ ¹
2 - Droits d'inscription universitaires	#	170€ ^{1,2}
3 - Frais spécifiques liés à l'enseignement à distance	#	190€ ²
Total frais d'inscription	=	451€

¹ Les personnes bénéficiant d'une bourse du CROUS ou du statut de stagiaire de la formation continue sont exonérées.

² Tarifs 2019-20 pour une inscription en licence donnés à titre indicatif.

En savoir davantage sur les # frais d'inscription
<https://www.univ-rennes2.fr/formation/frais-dinscription>

Et après ?

Poursuite d'études

A la fin de la deuxième année une poursuite en licence professionnelle est possible notamment licence professionnelle mention aménagement paysager et urbanisme.

Poursuite d'études dans l'établissement
 > Master mention Urbanisme et aménagement

Passerelles et réorientations

A la fin de la première année, en fonction de la mineure de découverte choisie, il est possible de poursuivre en 2ème année dans une autre licence.

Débouchés professionnels

- Enseignement secondaire, avec un master (préparation aux concours de recrutement, en particulier : Capes et Agrégation) ;
- Enseignement primaire, avec un master (concours de recrutement du CRPE) ;
- Enseignement supérieur et recherche (après un master et un doctorat) ;
- Concours de la fonction publique ;
- Métiers de l'environnement et de l'aménagement rural et urbain en Europe, mais aussi dans les pays du Sud ;

Les + de la formation ?

Vie étudiante

Association GEOZ

- **Objet** : rassembler les étudiants de Géographie, aménagement et environnement
- **Contacts** : # asso.geozh@gmx.fr - # geozh@laposte.net - # Facebook

Suivez un semestre ou deux dans une université étrangère (principalement en 3e ou 4e année) :

- Erasmus :
 Allemagne / Espagne / Finlande / Irlande / Italie / Portugal / Roumanie / Suède
- Conventions bilatérales hors Europe :
 Argentine / Australie / Brésil / Canada / États-Unis
- Programme BCI (ex CREPUQ) :
 Québec



En résumé

Crédits ECTS : 180 crédits

Durée : 3 ans

Niveau d'étude visé : BAC+3

Modalité d'enseignement

- * Formation initiale
- * Formation continue
- * Formation à distance

Nature de la formation : Diplôme national de l'Ens Sup.

Langue(s) d'enseignement : Français

Programme

La licence est organisée dans une démarche d'appropriation progressive des compétences et connaissances disciplinaires (environ 20h de cours/semaine) : la première année est une année de découverte des disciplines, la deuxième une année de développement, la troisième une année de renforcement.

Chaque semestre correspond à 30 Crédits ECTS (European Credits Transfer System).

A chaque semestre, plusieurs unités d'enseignements sont proposées. Certains enseignements sont imposés, d'autres sont à choix et permettent la construction d'un parcours de formation et d'un parcours professionnel.

En savoir plus sur ces choix : unité d'enseignement disciplinaire # (UEDC) / unité d'enseignement d'ouverture # (UEO) / # Langues

Programme

A noter

La licence est organisée dans une démarche d'appropriation progressive des compétences et connaissances disciplinaires (environ 20h de cours/semaine) : la première année est une année de découverte des disciplines, la deuxième une année de développement, la troisième une année de renforcement.

Chaque semestre correspond à 30 Crédits ECTS (European Credits Transfer System).

A chaque semestre, plusieurs unités d'enseignements sont proposées. Certains enseignements sont imposés, d'autres sont à choix et permettent la construction d'un parcours de formation et d'un parcours professionnel.

En savoir plus sur ces choix : unité d'enseignement disciplinaire # (UEDC) / unité d'enseignement d'ouverture # (UEO) / # Langues